Fédération Nationale de l'Action Sociale FO

7 Passage TENAILLE
75014 PARIS

01 40 52 85 80
lafnas@fnasfo.fr
www.fnasfo.fr

Contact

" Se syndiquer, c'est oser ensemble, pour ne pas se résigner seul "

Léon JOUHAUX,
Prix Nobel de la Paix 1951

Convention Collective Nationale ALISFA :

Acteurs du Lien Social et Familial, des Centres sociaux et des Structures Petite Enfance

NOS REVENDICATIONS

La pleine application de la convention collective aux assistantes maternelles

Une durée du temps de travail de 24 h minimum par semaine

La suppression des 3 jours de carence à partir du second arrêt de travail dans l'année

Élections CSE : seuil de déclenchement des élections à 6 salariés et 1 salarié à temps partiel pris en compte pour une unité lorsque son temps de travail est égal ou supérieur à un mi-temps

Un temps de préparation pour les animateurs péri-scolaires

Le financement pérenne sur fonds publics des établissements, et le maintien de l'engagement des CAF

Obtention immédiate et sans contrepartie des 183 € net pour tous

Une progression automatique de l'ancienneté

Pour la reprise à 100 % de l'ancienneté acquise dans la Branche

Classification : l'abrogation des critères classants

POURQUOI CHOISIR FO ACTION SOCIALE ?

POUR NE PAS ÊTRE SEUL DANS SES ACTIONS, ÊTRE SOUTENU ET DÉFENDU,

DONNER SON AVIS ET DÉFENDRE SES CONVICTIONS DANS UN CADRE DÉMOCRATIQUE ET INDÉPENDANT,

SE DONNER LES MOYENS D'ÊTRE INFORMÉ DANS TOUS LES DOMAINES DU DROIT DU TRAVAIL,

DÉFENDRE L'INTÉGRITÉ ET LA RECONNAISSANCE DE NOS MÉTIERS SPÉCIFIQUES.

Rejoignez nous!

Pour les salaires, les droits et la liberté !

LIBRES ET INDÉPENDANTS